

TECHNICIEN TERRITORIAL EN CHARGE DE LA GESTION DU PATRIMOINE ET DE LA PROPRETE URBAINE (H/F)

Référence RDVemploipublic.fr: **OFGC-2020-09-193012** mise en ligne le **29/09/2020**

Employeur

Mairie de LOUVRES

Commune, LOUVRES, Val-d'Oise (95)

10 000 habitants

Membre de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Service

TECHNIQUE

Grade(s)

Technicien

Technicien principal de 1ère classe

Technicien principal de 2ème classe

Famille de métiers

Ateliers et véhicules

Missions

Missions : Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement, vous piloterez, coordonnerez et animerez l'activité des ateliers municipaux composés de 19 agents, voirie, bâtiment, tout en secondant le Directeur des services techniques dans les dossiers transversaux.

-Encadrement des agents : Contrôle, Supervise, Coordonne le travail des agents, Gère les plannings et transmet les missions individuelles et collectives en contrôlant le travail effectué.

-Programmation, organisation et mise en œuvre de la maintenance du patrimoine

-Suivi des travaux, régie et entreprises.

-Gestion des commandes

-Traitement des demandes des usagers et des services

-Gestion des manifestations

-Suivi des contrôles réglementaires

-Préparation et suivi du budget

-Contrôle des facturations

-Participation aux commissions de sécurité

-Participation aux réunions de service

Profil du candidat

-Aptitude à l'encadrement et au management

-Aptitude à la polyvalence

-Sens du service public

-Capacité d'analyse et de diagnostic

-Organisé, rigoureux, disponible

-Maîtrise de l'outil informatique

-Permis B exigé

Permis B

Obligatoire

Poste à pourvoir le

01/10/2020

IMMEDIATEMENT

Type d'emploi

Emploi Permanent

Temps de travail

Temps complet



Envoyer CV et lettre de motivation par voie postale ou par mail.

Renseignements et candidature @ : dporcu@ville-louvres.fr

Monsieur le Maire

84 rue de Paris

95380 LOUVRES

Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, Prestataire d'Actions sociales.

Temps de travail : 37 H – (congrés, RTT)